

Vendredi 16 octobre 2015 - **Formation**
Par Alexandre Abellan

[Commenter \(0\)](#) [Imprimer](#) [Envoyer](#)

Droit d'auteur vinicole : Charlotte De Reynal récompensée pour l'originalité de son mémoire



Avec son application inédite du droit d'auteur au droit de la vigne et du vin, l'avocate Charlotte de Reynal vient de remporter le prix de meilleur mémoire du master en droit des affaires de la vigne et du vin (université de Bordeaux IV). Intitulé « *la place du droit d'auteur en droit de la vigne et du vin* », son travail a séduit le Conseil des Grands Crus Classés en 1855 et le Département LexWine (Inlex). Alternative aux notions classiques de propriété intellectuelle, cette approche de création artistique ouvre une nouvelle voie dans la protection du nom et des signes distinctifs d'une marque, d'un château, d'une cuvée...

Pour sa quatrième édition, ce prix a reçu 10 candidatures, sur la vingtaine d'étudiants du master en droit des affaires de la vigne et du vin (université de Bordeaux IV). Ayant fondé son propre cabinet à Bordeaux, Charlotte de Reynal a reçu pour son mémoire des bouteilles de crus classés et un chèque.

[Photo : Sylvain Boivert (directeur du Conseil de 1855 et ancien élève du master), Charlotte de Reynal et Jean-Baptiste Thial de Bordenave (département LexWine, ancien élève du master)]

Source : <http://www.vitisphere.com/breve-80920-Droit-dauteur-vinicole-Charlotte-De-Reynal-recompensee-pour-loriginalite-de-son-memoire.html>